



LE TAMBOUR

26 Septembre 2003

DIFFICULTÉS A LA SICAMOB : MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL ET COMMUNIQUÉ DES ÉLUS DU SECTEUR

« Le Conseil Municipal de Guerlesquin, en séance du 11 Septembre 2003, à l'unanimité, déplore la mise en redressement judiciaire de la SICAMOB, se déclare entièrement solidaire des éleveurs et salariés dans la lutte qu'ils mènent pour le maintien de leur outil de travail et reste à leur écoute. Il rappelle son soutien par la présence d'une délégation d'élus au tribunal de commerce de MORLAIX le mercredi 3 Septembre.

Les élus demandent aux différentes instances économiques, politiques, agricoles, aux actuels dirigeants de la SICAMOB, de prendre toutes mesures de nature à maintenir l'activité à Guerlesquin, mais aussi sur les autres sites de marchés ; souhaitent qu'une solution financière équitable aboutisse, et que la plus grande attention soit portée à l'équilibre économique de la Région. »

Le 22 Septembre, les élus du secteur ont rédigé conjointement et communiqué à la presse la motion suivante :

« La Municipalité de Guerlesquin et les Maires des communes environnantes, souhaitent la reprise des Marchés de la SICAMOB, élément économique essentiel pour la région, ils soulignent la solidarité avec les salariés de l'entreprise et demandent que les éleveurs recouvrent leurs créances ; Cependant, ils insistent pour que toute la lumière soit faite sur les causes de la situation actuelle. »

Ont signé cette motion (dans l'ordre) :

Robert MOREAU, Maire de Plougonven ; Alfred LACHUER , Maire de Plouégat-Moysan ; Jean LE ROUX, Maire de Lannéanou ; Pierre MENEZ , 1^{er} Adjoint au Maire de Guerlesquin ; Daniel FUSTEC, 2^{ème} Adjoint au Maire de Guerlesquin ; Marcel COANT, Maire de Scignac ; Jean-Paul MINEC, Maire de Le Ponthou ; Etienne MANCHEC, Maire de Botsorhel.

Dans ce numéro :

Protection de la
ressource en eau 2

« Jeunes et
mobiles » : 2
Sorties pour ados

Gros plan sur :
«Classe 1952» 3

Centre de loisirs
Bilan de l'été
Et programme
D'Octobre 3

Infos 3

Associations 3

Mémento 4

Les dates
À retenir 4

Protection de la ressource en eau, vidange de la retenue de Trogoaredec, réunion publique d'information le 7 Octobre

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau, la commune étudie trois dossiers :

- La mise en place des mesures réglementaires de protection de la ressource en eau potable constituée par une prise d'eau dans la retenue de Trogoaredec sur le cours d'eau « le Guic », d'anciens captages actuellement hors service sont également étudiés car ils peuvent représenter un appoint dont l'intérêt sera à déterminer, pendant la vidange du plan d'eau ;
- La vidange de cette retenue pour les besoins de visite réglementaire et la réparation d'éléments du barrage fermant la retenue ;
- La constitution d'une prise d'eau secondaire pour maintenir la production et l'approvisionnement en eau potable de la commune et d'une industrie agro-alimentaire.

La première opération passe par des études préalables débouchant sur une proposition de mesures de protection qui sera soumise à l'avis de l'hydrogéologue agréé désigné par le Préfet. Ces études sont confiées à un bureau spécialisé en ce domaine,

La deuxième opération est précédée par une demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992. La constitution du dossier de demande d'autorisation est confiée à un bureau d'études spécialisé.

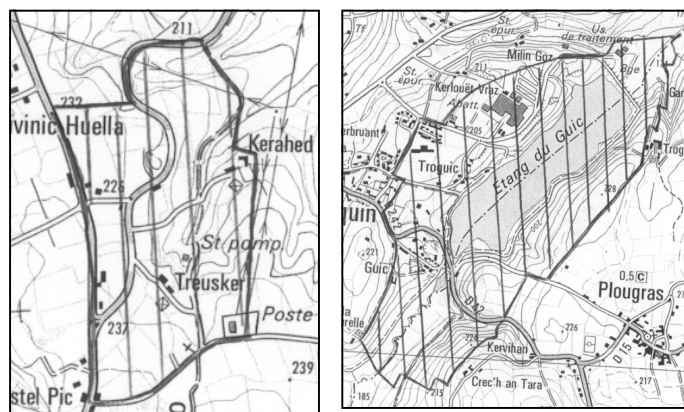
La troisième opération comporte deux volets :

- un volet réglementaire débouchant sur l'autorisation et la déclaration d'utilité publique (DUP) de la prise d'eau secondaire, le dossier de demande d'autorisation et de sollicitation de la DUP est confié à un bureau d'études spécialisé ;
- un volet "travaux" de réalisation de la prise d'eau secondaire et des ouvrages de raccordement aux installations actuelles de traitement de l'eau. Ce volet nécessite l'intervention d'un maître d'œuvre spécialisé.

Toutes les personnes concernées par les périmètres d'études (voir cartes ci-dessous), mais aussi toutes celles intéressées par la protection de la ressource en eau potable, sont cordialement invitées à une réunion publique, qui se tiendra le Mardi 7 Octobre 2003 à 18 h, Sâl ar Blijadur.

Cette rencontre se déroulera en présence des représentants des cabinets SEEGT/BOURGOIS, en charge des dossiers d'études préalables et de maîtrise d'œuvre, de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et de représentants de la Municipalité.

Périmètres d'études



Carte IGN n° 716 Ouest de 1987 - © IGN - Paris Licence n° 2003/CUDR/431

« Jeunes et mobiles » : programme de sorties pour les jeunes

Le projet de déplacement des jeunes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix permet aux ados de se rencontrer, de faire émerger des projets collectifs et de rendre les loisirs et la culture accessibles au plus grand nombre.

Voici quelques exemples de sorties pour les trois mois à venir :

- « Au pied des monts » le 18 Octobre à Pleyber-Christ (8 €)
- « Break à Brest » le 4 Octobre : Danse hip-hop et free

style (6 €)

Football : Guingamp/Nantes le 13 Décembre (3,5 €)

Etc...

Contacts et inscriptions auprès de l'ULAMIR au 02.98.67.51.54

Le Samedi 4 Octobre, une rencontre sera organisée avec les jeunes de 11 à 17 ans à la salle du Conseil de Porz ar Gozh Ker en vue de mettre en place à Guerlesquin des activités correspondant à leurs attentes.

Gros plan sur... «Classe 1952 (personnes nées en 1932). Où sont nos 20 ans ?»



De haut en bas et de gauche à droite :

Francis LE MEUR, André LE GUEN, Louis DERRIEN, Louissette LE MEUR, Jean LARHER, Anna LOSTANLEN.

Anne-Yvonne GUILLOU, Hélène BOHEC, Gilbert ROLLAND, Ernestine THEPAUT, Jean ROLLAND, Henriette LE PAGE, François BASILE, Jean LOZACH, Yves LE VOT.

François GUILLOU (ancien Conseiller Municipal), Thérèse HELIAS, Charles LE MEUR (ancien Maire), Marie BRIGANT, Antoine LE GUEN, Yvonne LOYER, Yves POSTOLLEC, François COJEAN (ancien Secrétaire de Mairie).

Centre de loisirs

Bilan de l'été

Le centre de loisirs de Guerlesquin a fonctionné cet été du 7 Juillet au 14 Août. Entre 20 et 25 enfants ont été accueillis tous les jours au mois de Juillet et environ 15 enfants au mois d'Août.

Des activités sportives, culturelles et artistiques ont été organisées pour les enfants ainsi que des sorties à l'extérieur : la Récéré des 3-Curés, Armoripark, ferme pédagogique, centre de découverte du son....

Octobre

Le Centre de loisirs fonctionnera chaque mercredi d'Octobre ainsi que pendant les vacances de la Toussaint. Voici quelques activités qui seront proposées : promenade en forêt, jeux collectifs, concours de dessins, histoires d'halloween, déguisements...

Le programme est disponible en Mairie.

Inscriptions auprès de l'Ulamir au 02.98.67.51.54

Infos

Inscriptions sur la liste électorale

Les personnes nouvellement arrivées sur la Commune et les jeunes ayant eu 18 ans depuis le 1er Mars 2003 ou ceux qui auront 18 ans avant le 28 Février 2004 sont invités à se faire inscrire sur la liste électorale de la Commune munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Liste des artisans : rectificatif

Suite à la publication des artisans de la Commune dans le numéro précédent du Tambour.

Carrelage-faïence : Moustafa (et non Sabri) OZKAYA au 02.98.72.90.95 ou 06.16.97.12.86

Une précision : Abeilles Carrelage : Sahin OZKAYA au 02.98.72.90.95

Associations

Alanig al Louarn

Les cours de guitare, nouvellement mis en place par l'association, se dérouleront chaque samedi matin à partir de 9 h30 à Porz ar Gozh Ker.



Les cours de Breton auront lieu le lundi soir.

Les autres ateliers reprennent également leurs activités aux horaires de l'an passé.

Pour plus de renseignements, contactez Martine POSTIC au 02.98.72.81.75 ou Thérèse JANVIER au 02.98.72.88.10

Anim'danse

Un atelier de danse moderne pour enfants se déroule chaque mercredi après-midi à Porz ar Gozh Ker :

Nouveau !

• De 15 h à 16 h, pour les 5 à 7 ans

• De 16 h à 17 h pour les 8 à 13 ans

Les inscriptions peuvent être prises sur place.



**MAIRIE de
GUERLESQUIN**

Place Martray
BP 14
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79
Télécopie : 02 98 72 90 64
E-mail : guerlesquin@wanadoo.fr

EDITION ET PRODUCTION :
MAIRIE DE GUERLESQUIN
DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
PAUL UGUEN, MAIRE
DEPÔT LEGAL :
7 FÉVRIER 2003



GUERLESQUIN

MEMENTO

PERMANENCES
DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Paul UGUEN, Maire : Sur rendez-vous, en matinée (sauf le samedi)

Pierre MENEZ : Lundi de 11 h 00 à 12 h 00
*Chargé de l'agriculture, de l'environnement
et de l'aménagement du territoire*

Martine CUEFF : Mardi de 9 h 00 à 10 h 00
Chargée de la voirie, de l'urbanisme et du patrimoine

Daniel FUSTEC : Mercredi de 11 h 00 à 12 h 00
*Chargé des finances, des affaires économiques,
du commerce et de l'artisanat*

Martine JAOUEN : Jeudi de 17 h 00 à 18 h 00
*Chargée des affaires et actions sociales,
des affaires culturelles et du tourisme*

André RIOU : Vendredi de 10 h 00 à 11 h 00
*Chargé de la jeunesse, des sports, des associations,
des affaires scolaires et des informations*

SERVICES D'URGENCE

Pompiers : 18 ou 112 (portable)
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Centre anti-poisons : 02.98.89.31.31

Les dates à retenir

Jusqu'au mercredi 8 Octobre : Challenge Robert
LE JAN : Pen eus pen de boules - au bar le
Bellassis

Samedi 4 Octobre à 10 h 30 : Réunion ULAMIR
pour les jeunes - Salle du Conseil à Porz ar Gozh
Ker

Samedi 4 Octobre : tournoi de fléchettes
électroniques par le Red Eo Darts Team - Salle de
Cleuaës

Du Samedi 4 au samedi 11 Octobre :
Exposition de champignons—halles



Dimanche 5 Octobre : Repas des aînés—Sâl ar
Blijadur

Mardi 7 Octobre à 18 h : réunion publique
concernant la protection de la ressource en eau - Sâl
ar Blijadur

Samedi 11 Octobre à 20 h 30 : Concours
de belote par l'APE du Roudour - Porz ar
Gozh Ker



Vendredi 17 Octobre à 20 h : Concours de belote
par la FNACA - Porz ar Gozh Ker

Dimanche 19 Octobre à 14 h : Loto Ecole St
Joseph— Sâl ar Blijadur.